Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 056-215600511-20260409-20260409012-DE

CRUGUEL

République Française
Département du Morbihan

Conseil Municipal de la Commune de CRUGUEL
Séance du jeudi 9 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de CRUGUEL s'est réuni à la mairie de CRUGUEL sous la présidence de M. BOULVAIS David, Maire.
La convocation du Conseil Municipal ainsi que l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 3 avril 2026 et affichés à la mairie le 3 avril 2026.

Monsieur le Maire procède à l'appel des conseillers municipaux et constate que 14 membres sont présents, le quorum est atteint.

Présents (14) : *BOULVAIS David, CARO Fabrice, DIABAT Françoise, TRÉGARO Nicolas, ETIENNE Brigitte, RICHARD Magali, COURTEL Magali, MAHÉO Anthony, GICQUEL Céline, TATTEVIN Cindy, JOUNOT Yoann, HERVOUET Clément, BOULVAIS Marine, EVEN Camille*

Absents excusés (1) : *PÉDRONO Tanguy*

Pouvoirs (1) : *PÉDRONO Tanguy donne pouvoir à TRÉGARO Nicolas*

Secrétaire de séance (article 2121-15 du CGCT) *:BOULVAIS Marine*

12 - Proposition d'acquisition de terrains

Monsieur le Maire indique que la maitrise foncière est importante afin de pouvoir développer l'habitat et autres activités sur le territoire de la commune, sans menacer l'espace agricole.
Mr Brice JULIEN est propriétaire d'terrain cadastré ZI 174– Rue St Aubin – d'une surface de 21 730 m²
dont environ 2000m² constructibles
en bois : 8 100 m²
en prairie : 11 630

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à entamer les démarches et à négocier avec le propriétaire en vue d'acquérir ce terrain.

Le Maire, David BOULVAIS

MAIRIE DE CRUGUEL (Morbihan)